



Le 18 octobre 2019

PAR COURRIEL



Pierre Gagnon, Ad. E.
Vice-président exécutif – Affaires
corporatives et juridiques et chef de la
gouvernance
Edifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-6878

Bonjour :

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 27 août 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

«...tous les documents disponibles (rapports, courriels, notes, etc.) concernant les vols ou tentatives de vols des données informatiques de votre organisation, du 1er janvier 2017 à ce jour. »

Tout d'abord, nous sommes désolés des délais exceptionnels à répondre à votre demande. Nous vous informons qu'Hydro-Québec esquive quotidiennement plusieurs interventions malveillantes telles que des cas d'hameçonnage ou tentative d'intrusion. La Société est d'ailleurs dotée d'une équipe dédiée aux cybers attaques pour contrer ce phénomène.

L'entreprise n'a jamais constaté avoir subi de cybers attaques ayant occasionné un vol de données informatique massif. Par contre, nous sommes au fait que certains de nos clients se sont fait voler leur identifiant et mot de passe via des courriels, textos ou appels frauduleux, à partir de leurs équipements personnels. Cette situation, qui n'est pas sous le contrôle d'Hydro-Québec, a permis à des individus mal intentionnés de se connecter au portail clientèle. Heureusement, Hydro-Québec a les outils lui permettant de détecter ce genre de situations et a pu réagir rapidement afin de bloquer les connexions et réinitialiser les mots de passe.

Nombre d'incidents liés à des vols d'identifiants et mots de passe pour la période visée :

2017	2018	2019 (au 16 octobre)
0	2	0

En ce qui concerne les tentatives de vols de données, il est difficile de déterminer l'intention derrière un individu malveillant avant qu'il n'ait réussi à commettre son acte. Parmi les communications et courriels bloqués chaque jour par nos outils, nous ne pouvons établir le nombre qui impliqueraient des tentatives de vols de données. Ainsi, nous invoquons à cet égard l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Enfin, nous encourageons la population québécoise à signaler à Hydro-Québec toutes situations suspectes qui concernent l'entreprise en utilisant notre Ligne téléphonique *Ouvrons l'œil* au 1 (877) 816-1212.

Veillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.